

L'Ecole Municipale de Musique est un espace ouvert permettant d'allier la technique instrumentale, la formation musicale et les pratiques collectives. Elle permet de traverser des paysages artistiques multiples, connus ou inconnus ...

L'Ecole Municipale de Musique d'Ostwald (EMMO), affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Musique et agréée par l'ADIAM 67, a pour vocation de former des élèves en vue d'une pratique amateur de bon niveau.

Elle dispense des cours aux enfants dès l'âge de cinq ans (quatre ans sous condition) et aux adultes. Les programmes sont adaptés à l'âge et au niveau des élèves.

Avec une équipe d'enseignants diplômés et engagés dans la vie artistique, l'Ecole offre un enseignement suivi et de qualité. Les élèves peuvent s'initier à la musique et se perfectionner à travers une formation complète où l'apprentissage signifie plaisir et partage mais aussi persévérance et effort !

Formation Musicale : une heure hebdomadaire

• Eveil musical : dès 5 ans (4 ans sous condition)

• Initiation musicale : à partir de 6 ans

En petits groupes, l'Eveil musical ou l'Initiation musicale initient les moins de 7 ans au monde merveilleux de la musique.

Tout en s'amusant et en bénéficiant des méthodes de pédagogie active, le jeune enfant découvre les notions de base du langage musical et le plaisir de faire de la musique. En jouant avec sa voix et des instruments à percussion, l'enfant se familiarise avec le geste musical, le rythme ou encore l'expressivité. Il apprend à s'écouter et à écouter les autres.

• Formation musicale : à partir de 7 ans

En petits groupes et à partir de 7 ans, la Formation Musicale contribue à développer le sens musical de l'élève.

Les cours suivent un cursus pédagogique en cohérence avec le plan national et le schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.



Ils s'organisent en 3 cycles, les deux premiers cycles étant obligatoires, le troisième cycle restant facultatif.

Sont également proposés des cours de Formation Musicale pour adultes débutants.

Les notions fondamentales de la musique y sont travaillées, les différents langages musicaux abordés. Au fil des années, l'élève apprend à maîtriser les différents outils nécessaires à la pratique de la musique sous toutes ses formes : interprétation mais aussi invention, improvisation !



Pratique instrumentale : 30 mn hebdomadaire ou 1h au choix

Disciplines proposées : (les cours d'instrument sont individuels)

- **chant** : soliste, choral
- **cordes** : harpe, guitare acoustique, guitare électrique, basse électrique, violon, violoncelle
- **vents** : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette
- **percussions** : batterie, marimba, congas, percussions diverses
- **claviers** : piano, piano accompagnement, orgue à tuyaux, clavier arrangeur, accordéon
- autres instruments envisageables



Pratiques collectives :

Les Pratiques collectives, en plus du plaisir qu'elles procurent de jouer en groupe, permettent d'affirmer son jeu, de développer son écoute et sa capacité d'adaptation, de se familiariser avec différents styles musicaux.

Elles sont ouvertes à tous les élèves de l'Ecole de Musique et à des musiciens amateurs justifiant d'un bon niveau de fin de premier cycle.

- **Ensembles vocaux** : Chœur d'enfants
Ensemble vocal pour grands adolescents et adultes
- **Musiques actuelles**
- **Ensemble de guitares**
- **Ensemble à cordes**
- **Ensemble à vents**
- **Piano 3, 4, 6, 8 mains**



Animation :

Des rendez-vous musicaux ponctuent la vie de l'Ecole de Musique et valorisent le travail des élèves : auditions et participations à la vie culturelle de la Ville.

Dans des formations variées et des répertoires éclectiques, c'est l'occasion pour petits et grands de s'exprimer avec leur instrument (ou leur voix), de partager des moments conviviaux de musique avec le public, de goûter au plaisir d'être sur une vraie scène de spectacle !



« Emile
WALDTEUFEL »

Ecole Municipale de Musique d'Ostwald



1 rue du Maréchal Foch
Adresse administrative : 3 rue Albert Géri - 67540 Ostwald
Contact : musique@ostwald.fr
Permanence téléphonique au 06.20.79.02.72

